



Référence

Décret n° 2017-718 du 2 mai 2017 relatif aux établissements d'enseignement de la création artistique.

Section 3 « Agrément des établissements assurant une préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques »

De l'article R. 759-9 à l'article D 759-16

Projet Pédagogique

Le cycle CPES a pour finalité de préparer les étudiants à intégrer un établissement d'enseignement supérieur artistique, tout en leur permettant de construire un projet personnel cohérent, ancré dans la réalité du monde professionnel du spectacle vivant.

Le cursus doit permettre :

- D'acquérir une maîtrise artistique et technique solide ;
- De formaliser un projet professionnel et d'études clair ;
- De développer son identité artistique, en développant sa culture et sa curiosité et en construisant un regard fin, critique et éclairé sur sa propre pratique et sur le paysage chorégraphique actuel ;
- De préparer activement les concours d'entrée dans les écoles supérieures ;
- De découvrir la diversité des métiers et des parcours liés au spectacle vivant.

Ces classes concernent

Les étudiants intégrant le CPES présentent des profils hétérogènes (parcours antérieurs divers, expériences artistiques variées, etc.) mais ont tous pour vocation d'intégrer un établissement d'enseignement supérieur afin de se professionnaliser dans le milieu de l'art chorégraphique.

Modalités d'accès

Examen d'entrée

Les examens d'entrée en CPES sont structurés autour d'un double objectif : évaluer la maîtrise technique et artistique du candidat et apprécier sa motivation à s'engager dans un parcours exigeant d'orientation vers l'enseignement supérieur.

Ils sont ouverts aux élèves attestant d'un niveau de fin de 2ème cycle ou équivalent.

Contenu des épreuves

- Participation à un cours de 1h45

- Réalisation d'un entretien de 5 à 10 minutes, permettant d'explorer les motivations, les projets et la connaissance du monde artistique du candidat

Durée des études

La formation est pensée sur 2 ans, avec la possibilité, sur décision du comité de suivi pédagogique, d'accorder une 3^e année exceptionnelle à titre transitoire.

Contenu pédagogique de la formation

La maquette pédagogique doit permettre de concilier développement technique et artistique, découverte du monde professionnel, sensibilisation à de grands enjeux de société, ouverture vers de nouveaux modes d'expressions et préparation aux concours.

Elle se divise en 3 unités :

- La dominante
- L'enseignement complémentaire
- L'environnement professionnel et l'enseignement supérieur

I. La dominante

La dominante est la discipline dans laquelle l'étudiant a été admis en CPES (classique, contemporain, jazz ou hip hop). Elle se découpe en 4 à 5 Unités d'Enseignement :

- Interprétation
- Répertoire (pour les étudiants inscrits en danse classique)
- Improvisation / Composition
- Master classes, stages, projets pédagogiques, Entraînement Régulier du Danseur
- Accompagnement personnalisé

II. L'enseignement complémentaire

Les enseignements complémentaires se découpent en 3 Unités d'Enseignement :

- Cours de discipline complémentaire définis selon le projet de l'étudiant
- Yoga
- Enseignements modulaires choisis selon le parcours de l'étudiant (Histoire de la danse, Formation musicale, Anatomie/AFCMD, Parcours du spectateur, Santé du danseur, etc.)

III. L'environnement professionnel et l'enseignement supérieur

L'environnement professionnel et l'enseignement supérieur se découpent en 2 Unités d'Enseignement :

- Information sur les métiers
- Préparation aux concours (Entretien, etc.)

Une formation à dimension humaine

Le cursus CPES est fondé sur la transversalité, la curiosité et l'ouverture. Cette approche transversale contribue à la construction d'un profil artistique souple et créatif, capable de s'adapter aux exigences de l'enseignement supérieur tout en affirmant une identité artistique singulière.

Pour favoriser l'émergence de chaque singularité, la maquette pédagogique est conçue pour être adaptable au projet de chaque étudiant et l'équipe pédagogique engagée pour accompagner chaque élève dans la définition de son projet et de son parcours.

Le parcours CPES intègre :

- Un accompagnement individualisé, permettant d'adapter chaque parcours au projet de l'élève et aux concours présentés
- Une ouverture à la pluridisciplinarité, en croisant musique, danse, théâtre ou autres formes artistiques (stage d'intégration entre danse, musique et théâtre, plateaux partagés, projets croisés, etc.)
- Une approche concrète de la scène, en confrontant les étudiants aux enjeux de la représentation, de la répétition collective et de la relation au public grâce à la saison du Grand 8 et à de nombreux partenariats (Département de Saône-et-Loire, Espace des Arts, festival Cluny danse, etc.)
- La possibilité d'imaginer et de mener des projets en autonomie, développant ainsi la capacité à concevoir, organiser et porter une proposition artistique personnelle
- Un cadre propice à l'émergence de projets collectifs, favorisant le travail en groupe, la responsabilité partagée et l'intelligence collective
- Un accès facilité à des studios de danse pour un travail personnel (préparation des auditions, création de projets chorégraphiques entre étudiants, etc.)

Un territoire dynamique

Situé dans une agglomération fortement culturelle, à mi-chemin entre Paris et Lyon, le Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Chalon offre des formations dans un cadre de vie agréable et protégé où le coût de la vie et de l'hébergement sont des atouts.

S'appuyant sur une dynamique partenariale très riche, il permet aux étudiantes et étudiants de s'inscrire pleinement dans la vie et l'effervescence culturelle du territoire.

Modalités d'évaluation

- Evaluation de l'ensemble des unités d'enseignement en contrôle continu
- Suivi personnalisé : entretiens réguliers avec le professeur référent
- Conseil de passage annuel avec le directeur ou son représentant et les professeurs des CPES validant le passage de la 1^{ère} à la 2^{ème} année

Quelques exemples des projets des CPES Danse et des événements du territoire

- Spectacle-atelier : 36h de travail avec un chorégraphe invité, pour chaque discipline, 1 année sur 2 – en partenariat avec l'Espace des Arts - Scène nationale de Chalon, Le Théâtre - Scène nationale de Mâcon, le département de Saône-et-Loire et le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Mâconnais-Beaujolais Agglomération
- Semaine de la danse : une semaine, 14 spectacles, un événement phare du Conservatoire
- Spectacles et représentations des élèves en CPES tout au long de l'année
- Cartes Blanches : présentation de projets personnels pour les élèves qui le souhaitent
- Une place forte pour le battle : EDA Chalon Battle et Battle de la Grande Tuerie
- Quelques intervenants des dernières années :
 - CCN de Belfort
 - CCN de Rillieux
 - Opéra de Lyon
 - Ballet Preljocaj
 - Cie Hofesh Shechter
 - Cie Maguy Marin
 - Cie Julien Lestel
 - Cie Chatha
 - Cie Akram Khan
 - Cie Tumbleweed
 - Cie Le Grand Jeté
 - Cie Inéluctable
 - Cie Laflux
 - Anne Martin
 - Denis Plassard
 - Amala Dianor
 - Alvaro Dule
 - Anne-Marie Porras
 - Patricia Greenwood Karagozian
 - Etc.